

Pour être admis à l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2022, la Financière de Tubize devra être en possession de cet avis de participation, dûment complété et signé, au plus tard le 23 avril 2022. L'avis de participation doit lui être communiqué par voie électronique à l'adresse e-mail eric.nys@financiere-tubize.be

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2022

AVIS DE PARTICIPATION

Le/La soussigné(e)

Nom:

Prénom:

Adresse:

ou

Dénomination de la société:

Forme juridique:

Numéro d'entreprise:

Adresse siège social:

ici représentée par:

Nom:

Prénom:

Fonction:

avise la Financière de Tubize de son intention d'assister, sur place, à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 avril 2022 à 12 heures, au siège de la société situé à 1070 Bruxelles (Anderlecht), Allée de la Recherche 60, avec [nombre] actions dont il/elle est propriétaire ou usufruiti(è)r(e) à la Date d'Enregistrement, soit le 15 avril 2022.

souhaite assister à la diffusion via Teams de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 avril 2022 à 12 heures, au siège de la société situé à 1070 Bruxelles (Anderlecht), Allée de la Recherche 60, avec [nombre] actions dont il/elle est propriétaire ou usufruiti(è)r(e) à la Date d'Enregistrement, soit le 15 avril 2022 et, à cette fin, indique l'adresse email à laquelle l'invitation Teams peut lui être envoyée, soit :@

[Veuillez faire votre choix en cochant l'un des cases]

Fait à [lieu], le [date]

[Signature]